

Attention:

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
 - ⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
 - ⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.

Attestation		
(Pour les mineurs)		
Je soussigné :		
Nom :Prénom :		
Représentant légal de l'enfant :		
Licence N°		
Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à		
la FFG pour la saison//		
Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.		
Fait àlele		<u>Signature</u>